



BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Le 5 mai 2025, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 28 avril 2025, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 représentants 46 voix
 Nombre de membres présents : 14 représentants 19 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 24 représentants 39 voix

Délibération n° BS-2025/13

Objet : Projet inter-Espace valléens « Cohabitation des usages touristiques et pastoraux dans les Espaces Valléens alpins » - Bloc Grenoblois – année 2

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BERANGER Nathalie	BREYTON Stéphanie
	CLOUZEAU Dominique
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	DELPHIN Maurice
DOLGOPYATOFF BURLET Céline	ESCARON Dominique
GERIN Anne	GUSMEROLI Stéphane
	MICHALLET Bernard
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	MONIN Michelle
GUIGUE Gilbert	
WOLFF Corine	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	POZO Jean-Christophe
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	PICHON-MARTIN Bertrand

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix
REY Freddy à BERANGER Nathalie	CHAVAND Christelle à BREYTON Stéphanie
VIAL Cédric à BERANGER Nathalie	EYMERY Clémentine à BREYTON Stéphanie
	MOREL Véronique à PICHON-MARTIN Bertrand
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	
	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	EGO Catherine à CLOUZEAU Dominique
	LAVAL Sylvain à ESCARON Dominique
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix	BOIX-NEVEU Arthur
HABFAST Claus à CLOUZEAU Dominique	
BONNARDON Pierre à ESCARON Dominique	
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	MOLLIERE Denis à WOLFF Corine

Votants (en voix) : 39
 Exprimés (en voix) : 39
 Pour : 39
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Projet inter-Espace valléens « Cohabitation des usages touristiques et pastoraux dans les Espaces Valléens alpins » - Bloc Grenoblois – année 2

RAPPEL / CONTEXTE

A l'automne 2023 le commissariat de massif a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour « renforcer les relations entre les territoires Espaces Valléens et les services pastoraux. L'objectif étant de renforcer les capacités de collaboration, d'ingénieries partagées et complémentaires et de contribuer au fait d'assumer les transitions en matière de pastoralisme et d'activités de pleine nature ».

Le Bloc Grenoblois composé des espaces valléens Belledonne, Chartreuse, Matheysine Oisans, Vercors et de la Fédération des Alpes de l'Isère ont porté une candidature commune avec l'ambition d'ancrer une culture commune à l'échelle du bassin grenoblois et de se saisir de cette opportunité pour poser les socles d'une collaboration pérenne en associant les agglomérations en pied de massif.

La candidature déposée couvre la période 2024-2026 avec 5 axes de travail :

Axe 0 et 1 : établir nos fondamentaux (gouvernance, feuille de route)

Axe 2 : communiquer, former et sensibiliser les visiteurs et acteurs du territoire

Axe 3 : innover dans chaque EV et partager

Axe 4 : proposer des évènementiels participatifs et démonstratifs

2024 a permis de constituer un groupe de travail technique bien établi à ce jour, d'engager des actions de formation auprès de prescripteurs locaux et des actions communication grand public dans les massifs et agglomérations (déploiement avant l'été 2025).

DESCRIPTIF DE L'OPERATION

La candidature s'organise sur 3 ans, avec des financements sollicités chaque année auprès des services de l'état. Pour 2025, l'action sera centrée sur la formation du groupe politique pour valider un projet commun en lien avec les agglomérations. Cela passera par :

- 1 journée terrain - atelier dans chaque territoire : 5 RDV d'ici mars 2026
- Le lien aux instances dédiées dans les territoires pour un ancrage local (comités de pilotage espace valléen, plan pastoral territorialisé, ...)
- Poursuivre le lien aux prescripteurs qui auront bénéficié de formations.

L'opération portera donc sur du financement d'ingénierie et de prestations externalisées pour renforcer le collectif et compétences locales.

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE:

- ***D'approuver le projet, son plan de financement et de positionner le PNR Chartreuse comme chef de file du « bloc grenoblois »,***
- ***D'autoriser le Président à solliciter les subventions nécessaires,***
- ***D'autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à cette décision.***

Ainsi fait et délibéré le 5 mai 2025,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le **06 MAI 2025**

